

# "Ils sont impossibles!"

Autor(en): **Dupraz, Laure**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **74 (1945)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040773>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## « Ils sont impossibles ! »

C'est la fin de l'après-midi. Les élèves sont partis. Mademoiselle les a accompagnés sur le seuil de la maison d'école. Elle rentre dans sa classe. Sur un coin de pupitre, des ardoises sont empilées : autant d'ardoises, autant de fois trois séries de calculs à revoir. Sur la table, un tas de cahiers : les dictées d'aujourd'hui à corriger, les corrections de celles d'avant-hier à revoir. L'institutrice sait ce qui l'attend : il y aura quelques bons travaux, puis des travaux médiocres, puis des travaux négligés. Et Mademoiselle revit la journée qui vient de s'achever : qu'ils ont été désagréables, bruyants, cet après-midi, ils sont impossibles, ces élèves !

Elle est bien fatiguée. L'heure n'est guère propice à une méditation pédagogique. Et pourtant, la contemplation de la réalité est toujours bienfaisante à qui a le courage de la regarder en face : elle apprend à se dégager de tout ce dont l'imagination alourdit les choses. Si, au lieu de répéter : « Ils sont impossibles ! » et de se laisser envahir par le sentiment déprimant qui, tel un halo, s'attache à ce jugement définitif, Mademoiselle se mettait à réfléchir au cas de ces enfants, peut-être soupirerait-elle comme quelqu'un qui a enfin trouvé le fil qui permettra de dévider l'écheveau embrouillé.

Aidons-la.

L'enfant impossible, c'est l'enfant indiscipliné, celui qui s'intègre difficilement dans le groupe social auquel il appartient par la force des choses, la famille ou l'école, par exemple. C'est l'enfant dont on peut dire qu'il n'est pas « du même côté » que ses parents, ses frères et sœurs, pas « du même côté » que ses camarades, mais qu'il est toujours « de l'autre côté ». Il bavarde quand il faudrait garder le silence. Il répond lorsqu'il faudrait se taire respectueusement. Il fait du bruit quand le calme est recommandé, il désobéit à cœur joie, il semble prendre un malin plaisir à tenir son éducateur en échec, et cette attitude paraît chez lui systématique.

Qu'on ne confonde pas cet indiscipliné-là avec l'enfant qu'un besoin de bruit et de mouvement rend parfois insupportable à sa famille. L'enfant normal éprouve, bien plus que l'adulte, la nécessité d'agir, de marcher, de courir, de chanter, et ses gestes ne sont pas encore assouplis. Un enfant de huit à neuf ans qu'on obligerait à suivre la cadence des grandes personnes aurait le sentiment pénible de vivre au ralenti. Un rythme de marche qui paraît vif à l'adulte est encore un rythme lent pour l'enfant. On pourrait rappeler le mot cité par Baden-Powell : « Quelqu'un a-t-il jamais vu un garçon, un garçon normal, en santé, prier son père de lui acheter un

pupitre ? Ou quelqu'un a-t-il jamais connu un garçon à l'air libre qui soit allé demander à sa mère la permission de rester assis avec elle au salon ? Certainement non. Un garçon n'est pas un animal casanier. Ce n'est pas un animal fait pour rester assis... C'est un garçon — Dieu le bénisse — tout plein de rire, de lutte, d'audace, de sottises, de bruit, d'observation et d'agitation. Sinon, il est anormal. » Et je sais même sur ce fait bon nombre de filles qui sont garçons !

Dès lors, il n'est pas vraiment indiscipliné l'enfant des villes qui paraît tapageur parce qu'il est enfermé dans les pièces trop étroites d'une caserne moderne en béton. A la campagne, ses ébats n'auraient rien d'extraordinaire. Beaucoup de parents qui se plaignent de leurs enfants oublient totalement ce qu'ils étaient à leur âge. — Mauriac, avec une fine ironie, fait observer que, pour être éducateur, il faut parfois avoir perdu la mémoire. — Et pour juger avec justesse et justice d'un enfant bruyant, il ne faut pas le comparer avec un enfant « hypothétique » qui n'existe nulle part, sinon dans la fantaisie de pédagogues en mal de repos ou de tranquillité.

Ceci étant dit à la décharge de l'enfant normalement turbulent, il faut reconnaître qu'il peut assez facilement devenir l'enfant indiscipliné tel qu'il vient d'être défini et tel qu'il se rencontre dans nos classes. Parce qu'il est débordant de vie, il a de la difficulté à respecter les ordres donnés. Il a de la peine à maintenir sa curiosité dans de sages limites, il se montre touche-à-tout, indiscret. Les éducateurs peu avertis, au lieu de sévir avec bon sens, se fâchent contre ces enfants souvent agaçants et, maladroitement, par des cris, des injures, des coups appliqués sans mesure ni discernement, des châtiments distribués à tort et à travers, cherchent à les remettre à l'ordre. L'enfant, blessé dans son sentiment de l'équité et dans sa dignité personnelle par ces procédés aveugles, en garde une sorte de rancœur. Cette attitude morale fâcheuse ne tarde pas à engendrer des manifestations d'indiscipline qui, à aller au fond des choses, sont un refus de se laisser brimer, une manière de compenser une injustice.

Cette indiscipline exaspère les éducateurs mal avisés. Le jugement qu'ils portent alors sur l'enfant est faussé. Dans un esprit complètement obnubilé par la colère, ils établiront un diagnostic pessimiste qu'ils ne chercheront pas à revoir. L'enfant, incompris, s'irritera de plus en plus, son indiscipline s'aggravera, il passera à la révolte générale. On s'entêtera des deux côtés, ce sera alors l'animosité, la vie intenable à la maison, à l'école — car souvent l'indiscipline gagne de proche en proche. L'enfant se révolte à sa façon contre la tyrannie

d'une personne et finalement contre toutes les personnes qui sont « sur le même étage » que la première.

L'indiscipline scolaire se crée très souvent de façon analogue. En certains cas, l'enfant est devenu un indiscipliné parce que l'école n'a peut-être pas répondu complètement à son besoin d'activité. L'enseignement a pu être monotone : tout naturellement, l'enfant, dont la capacité d'attention volontaire est restreinte, a cherché à s'occuper d'une autre façon qu'en écoutant la leçon. Peut-être l'enfant est-il « mal parti » au début de sa scolarité ; il n'était pas encore mûr pour aller en classe, et les conséquences de ce faux départ n'ont jamais été réparées : l'enfant n'a jamais été « pris » par l'école, il s'ennuie en classe et cherche à tromper son besoin d'activité. Peut-être encore l'enfant a-t-il manqué le pas à un passage délicat (les fameux nombres décimaux...), il se sent maintenant hors du jeu et, naturellement, cherche à employer ses loisirs forcés. Peut-être encore le travail qu'on lui demande est-il, pour certaines raisons, au-dessus de ses forces — celui qui manque de souffle abandonne la course — ; comme il ne peut rester inactif, il se distrait à sa façon, lui aussi.

Le maître doit faire des remarques, s'il les fait maladroitement, l'élève regimbe : il sent inconsciemment qu'il a tort d'agir comme il le fait, mais que, en fait, il n'est pas vraiment dans son tort. Et nous retombons dans la situation décrite tout à l'heure ; les rapports se tendent, on se met sur un pied de guerre sourde, l'enfant manifeste une indiscipline de plus en plus aiguë, qui tourne bientôt à l'agressivité, peut-être à l'hostilité déclarée — surtout s'il a l'impression que les efforts qu'il a essayé de faire malgré tout n'ont pas été appréciés et que l'instituteur a été injuste, méchant à son endroit —. Il ne faut jamais oublier que l'écolier des premières classes primaires, en tout cas, est avant tout un être affectif et que l'attention qu'il manifeste à une branche est en relation directe avec la sympathie ou l'antipathie que la personne du maître a éveillée. Dans le cas qui nous occupe, le manque d'intérêt pour la classe aura tôt fait de se changer en dégoût puisque le maître s'est fait détester. Et nous tombons en plein cercle infernal : indiscipline prononcée, sanctions plus énergiques, hostilité plus accusée, indiscipline aggravée, jusqu'au jour où l'enfant est nettement inadapté à la vie scolaire.

Tel est le rythme schématique d'après lequel un enfant normal devient un enfant indiscipliné. Il y a certains cas, par contre, à l'origine desquels on peut reconnaître un état pathologique. L'indiscipline révèle alors chez l'enfant une insuffisance malade du contrôle volontaire. M<sup>me</sup> Loosli-Usteri, dans son livre sur les enfants diffi-

ciles, mentionne les enfants d'une irascibilité particulière, signe d'un système nerveux fragile, chez qui la colère éclate soudainement avec une telle violence que les éducateurs n'en sont plus maîtres. Cette irascibilité se manifeste souvent chez des enfants dont l'hérédité est chargée ou qui souffrent d'une défectuosité congénitale, de mauvais échanges bio-chimiques ou encore de déficiences glandulaires. De ces cas, nous ne nous occupons pas ici, ils relèvent de mesures spéciales. Mais ajoutons immédiatement avec Allers, le grand spécialiste de la pédagogie curative, qu'il ne faudrait pas imaginer, parce que l'éducation d'un enfant rencontre certaines difficultés, qu'il s'agit d'emblée de quelque chose d'extraordinaire. Allers se demande pourquoi, seule parmi les activités humaines, l'éducation ne réclamerait aucune peine et il met avec raison en garde contre la tendance à s'imaginer trop vite qu'un enfant est un enfant difficile relevant d'une éducation spéciale.

Revenons à l'indiscipliné normal. L'enfant se sent brimé dans son élan vital par des éducateurs qui ne le comprennent pas, il cherche une compensation à cet « étranglement psychologique ». C'est ainsi que toutes les causes qui produisent un étranglement psychologique chez l'enfant entraînent l'indiscipline. Il peut être intéressant de signaler encore un certain nombre de ces causes : si toutes ne relèvent pas de l'école, l'école subit leur contre-coup. Le maître doit connaître leur existence pour essayer, selon son pouvoir, de remédier à leurs effets. Tout ce qui rend l'éducateur plus irritable, plus incompréhensif, contribue à provoquer l'indiscipline. Il peut arriver malheureusement que les éducateurs ne soient pas suffisamment préparés à leur tâche. Certains d'entre eux, bien intentionnés, se montrent trop sévères, traitent le petit d'homme comme un petit homme, l'enfant étouffe et se rebelle. D'autres sont trop faibles, laissent tout passer jusqu'au jour où, n'ayant pas su, au moment voulu, exercer une contrainte judicieuse, ils se voient débordés, punissent à temps et à contre-temps si bien que l'enfant se révolte. Tout ce qui compromet la solidité de la famille, et, en premier lieu, l'influence maternelle, est indirectement source d'indiscipline, car alors l'enfant ne trouve pas chez lui le cadre qui permettrait à son activité de s'épanouir dans des limites judicieusement tracées.

Du côté de l'enfant, tout ce qu'il éprouve consciemment ou non comme faisant échec à son élan vital peut devenir cause d'indiscipline. L'enfant qui va tomber malade, l'enfant dont la santé est déficiente, celui qui traverse un stade de transformations physiologiques, autant de candidats à cet état pénible pour tous. D'autres enfants se replient sur eux-mêmes ; ils ont l'impression de n'être pas aimés, ils se sentent des cœurs perdus ; gênés par cette solitude

affective, inconsciente souvent, ils deviennent des enfants insupportables. De même, l'enfant jaloux, avec ou sans motifs, est souvent un enfant à la turbulence intolérable : la jalousie empêche son épanouissement. Qu'on songe aux crises d'indiscipline qui peuvent se produire chez un aîné à la naissance d'un second enfant dans la famille, si l'on n'a pas su le préparer à cet événement. Les crises peuvent résulter encore d'un sentiment de culpabilité éprouvé à tort ou à raison : ce sentiment pèse sur l'enfant, il se sent étouffé, il cherche à s'en débarrasser, il « fera le diable ». Il est très utile de signaler qu'une crise de scrupules peut être accompagnée d'une « poussée » d'indiscipline — alors même que la crise de conscience est parfaitement dissimulée. L'élan du dynamisme de l'enfant est réprimé dans son expression religieuse. L'enfant cherche à s'affirmer ailleurs, il le fait aux dépens d'autrui sans se rendre compte de la compensation qu'il opère. Ainsi pourrait-on expliquer qu'aux environs de la première communion, certains enfants se montrent de plus en plus insupportables. Avant d'émettre des doutes sur le sérieux avec lequel ils se préparent à ce grand acte, il faut savoir observer avec prudence, discrétion, et l'on devra conclure qu'il y a des cas où précisément le sérieux apporté à cette préparation engendre la situation pénible en provoquant les scrupules. Il faut alors, avec une douceur et une patience infinies, éclairer la petite conscience douloureuse, dissiper les équivoques et les malentendus, et faire que l'élan religieux puisse de nouveau jaillir à plein.

Les causes qui amènent l'indiscipline sont donc multiples (le présent article n'a pas la prétention de les énumérer toutes). Si on veut la corriger, il faut remonter jusqu'à sa source réelle. Donner simplement un soufflet est insuffisant : un soufflet sans plus est un acte sans portée pédagogique. Le calme apparent se produit, mais la cause latente perdure et devient plus puissante encore. L'indiscipline d'un élève appelle la réflexion du maître. Y aurait-il cause physiologique ? L'enfant est-il affaibli par sa croissance ? par des végétations ? Il peut être utile de signaler ces points d'interrogation aux parents et les engager à recourir à la collaboration médicale, notamment lorsque cette indiscipline est accompagnée d'instabilité nerveuse et d'insomnies. Mais on doit procéder avec doigté et ne pas implanter en l'enfant cette conviction : « Je suis méchant parce que je suis malade », risquant ainsi de le désintéresser de sa « conversion morale ». Il faut chercher aussi les causes qui pourraient être de nature psychologique et observer tous les signes auxquels, dans notre myopie quotidienne, nous ne prenons pas garde, afin de dépister ce qui peut brider l'enfant et provoquer l'indiscipline. Ce sont alors toutes les questions que le maître se pose avec une

prudente sagesse. Il s'efforcera, mais avec tact et doigté, de se rendre compte des relations entre parents et enfants : avec beaucoup de délicatesse, lorsque cela est possible, il cherchera à établir ou à rétablir une compréhension défectueuse. Dans certains cas, il essaiera de déployer toutes les ressources de sa diplomatie pour suggérer aux parents d'entreprendre leur propre éducation avant de s'occuper de celle de leurs enfants. Qu'il voie aussi s'il n'y a pas lieu d'orienter les enfants qu'il sait abandonnés vers toutes les œuvres qui, les jours de congé, s'occupent avec dévouement des enfants délaissés. Il tâchera encore de deviner ce qui peut tourmenter l'enfant. Serait-ce la jalousie ? l'amour-propre blessé ? un sentiment de culpabilité ? un scrupule ? la solitude morale ? Porterait-il un souci trop lourd pour son âge ? Chacune de ces questions demandera une réponse appropriée. Mais qu'on se rappelle toujours que l'on n'a pas le droit d'entrer dans les âmes par effraction, pour les piller, y faire du vandalisme — pas plus dans celles des enfants que dans celles des adultes —.

Enfin tous ceux qui enseignent doivent, devant chaque cas d'indiscipline, faire un sérieux examen de conscience, aussi loyal que courageux, examen de conscience pédagogique tout d'abord, s'efforcer de juger de l'intérêt et de la valeur de leurs leçons — en se plaçant, bien entendu, du côté élève — examen de conscience moral ensuite : voir si leur attitude, leur manière d'être, de parler, de punir ne sont pas des provocations à l'indiscipline. C'est le lieu de rappeler les mots de Claparède : « Bien plus d'enfants qu'on ne le croit stationnent, comme en équilibre, à la limite du normal et du pathologique. On pourrait les appeler les *enfants-frontière*. Leurs dispositions héréditaires ne sont pas assez solides pour pouvoir triompher du milieu quel qu'il soit ; mais elles ne sont pas assez tarées pour ne pas subir les bonnes influences d'un milieu favorable. Leur équilibre est donc instable : un rien peut les faire basculer d'un côté ou de l'autre. De ces enfants-là, nous, les adultes, nous, la société, nous avons charge d'âme. » Ne les induisons pas en tentation, mais délivrons-les du mal !

Qu'il soit bien entendu que, en matière d'indiscipline aussi, prévenir vaut mieux que guérir. Il faut veiller à ne pas la déclencher. Loin de ma pensée, certes, d'affirmer qu'il faut tout laisser passer et ne rien dire — la faiblesse a justement été indiquée comme une des causes de l'indiscipline —. L'enfant a un droit à être éduqué et nous avons le devoir de l'élever. Mais lorsqu'il faut punir, et il faut punir parfois, on doit agir de telle sorte que cette mesure ne devienne pas l'occasion d'un début d'indiscipline. On fera comprendre sa faute à l'enfant, on lui donnera le désir de la réparation,

bien plus, le désir de la punition. On l'amènera encore à savoir respecter une contrainte, à ne pas l'éprouver comme une brimade et on lui inculquera peu à peu le sens de l'obéissance.

Pour arriver à ces résultats, il est indispensable d'acquérir la confiance et l'affection de l'enfant — « Que voulez-vous que je lui apprenne, il ne m'aime pas », disait Socrate au père d'un de ses élèves —. Or, acquérir ce trésor infiniment précieux, mais aussi infiniment fragile, suppose beaucoup de vertu de l'éducateur. Les ukases ne servent de rien : l'affection ne se prend pas, elle se donne. Il faut acquérir la faculté de sortir de soi, de comprendre l'autre, mais du point de vue de l'autre, le don de savoir parler aux enfants, de s'intéresser à ce qui les intéresse, de sentir qu'un enfant ne se développe pas selon un patron-type, mais que chacun a sa formule personnelle qui doit être découverte ; il faut cultiver le calme intérieur et la maîtrise de soi sans faille, autant de qualités qui impliquent le combat quotidien contre soi. Tous ces traits de caractère imposent à celui qui s'occupe d'enfants ou de jeunes de travailler sans arrêt à son auto-éducation, cette œuvre jamais achevée, que, jusqu'au dernier jour, il faudra, par amour pour eux, reprendre sans cesse. Certes, elle est vraie d'une vérité profonde, la fameuse opinion apparemment paradoxale : ceux qui terminent notre éducation à tous, ceux qui achèvent notre formation, ce sont nos inférieurs !

Mais, tous ces moyens naturels, qui sont du domaine propre de la pédagogie, étant énumérés, on n'insistera jamais assez sur la nécessité d'une formation religieuse profonde, solide, sérieuse, pour apprendre à l'enfant à se discipliner. Le désordre intérieur que nous constatons chez nos élèves, emportés par l'élan d'une nature qu'ils ne dominent pas, n'est pas pour nous surprendre. Ne souffrons-nous pas tous du péché originel ? Mais l'enfant pour qui, très tôt, l'Enfant-Jésus est quelqu'un, quelqu'un qu'on imite, qu'on prie de tout son cœur, ne sera jamais seul dans la lutte contre lui-même. Il saura, pour se discipliner, recourir à la force d'En-Haut, à ces moyens dont le pédagogue ne dispose pas par lui-même, parce qu'ils sont des dons gratuits de Dieu, mais qu'il n'a pas le droit d'ignorer et qu'il doit humblement solliciter pour lui et pour ceux dont il a la charge.

Et quand Mademoiselle aura achevé sa méditation, ne saisira-t-elle pas, rassérénée, la pile d'ardoises, songeant, comme aux premiers jours de son enseignement, qu'il n'est guère « d'enfants impossibles » ?

LAURE DUPRAZ.